

INTER 87



F.S.U.

Syndicat INTER 87 FSU

44, rue Rhin et Danube 87280 LIMOGES

Téléphone : 05 87 41 62 29

e-mail : inter87fsu@sfr.fr

site : <http://www.inter87fsu.fr>

Permanence tous les jours de 9 heures à 17 heures

Limoges le 24 septembre 2021

Le 5 octobre, toutes et tous mobilisé-es pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail !

Notre organisation a mis en garde le gouvernement, au début de l'été, face à ses projets de régression sociale. Nous avons, à cette occasion, formulé des solutions économiques et sociales pour sortir de la crise sanitaire.

La FSU s'oppose à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié-es et des jeunes. La FSU n'était pas favorable à la mise en place du passe sanitaire, considérant que cette mesure était trop floue dans son application et ne permettait pas d'assurer une protection suffisante des personnes..

Aujourd'hui il paraît nécessaire de convaincre et de rassurer, et non de sanctionner les salarié-es.

Salaires : du saupoudrage pour la Territoriale !

SMIC : 37 EUROS
DE PLUS PAR MOIS...



Pour rattraper l'augmentation du SMIC, le premier échelon (Indice Majoré) de l'échelle C1 va passer de 332 à 340 dès le premier octobre 2021.

Une augmentation brute de 37 euros qui couvre à peine l'inflation de cette année et qui permet juste d'assurer aux premiers échelons de cette échelle une rémunération au niveau du SMIC...

En effet, (et c'est là que l'on peut s'apercevoir des salaires mirobolants de la catégorie C !), seuls les 6 premiers échelons sur les 12 de la C1 et les 4 premiers sur 12 de la C2 atteignent tout juste le montant du SMIC !

Un véritable scandale quand on sait que pour accéder au 6^{ème} échelon de la C1, il faut compter ... 9 ans d'ancienneté !

La ministre a assuré que « plus aucun fonctionnaire ne sera en dessous du Smic de fait », précisant qu'un décret sera présenté en Conseil des ministres dès le 29 septembre. La hausse du minimum de traitement est désormais portée à hauteur de l'indice 340 (il est actuellement de 334 et devait débiter à 337 après le 1er janvier 2022 avant cette rectification).

« Dès le 1er octobre, un agent de catégorie C dans cette situation touchera 37 euros supplémentaires de traitement par mois », énonce un communiqué du ministère de la Transformation et de la Fonction publique. Un rattrapage d'urgence pour les échelons des catégories C (C1 C2 et C3 et les 3 premiers échelons d'Agent de Maîtrise), qui s'ajoute aux annonces de juillet sur l'accélération des échelons de l'ensemble de la catégorie et la bonification d'ancienneté d'un an.



Le retour de la réforme des retraites que nous avons combattue et empêchée revient à l'ordre du jour. Gouvernement et patronat veulent imposer de nouveaux reculs sur les retraites.

La FSU sera partie prenante de cette journée d'actions et de revendications et appelle tous ses adhérents et ses sympathisants de la Haute-Vienne à se rassembler ce jour là à Limoges,

Le mardi 5 octobre 2021

à 10H30, carrefour Tourny.

« Ce n'est pas une miette de pain, c'est la moisson du monde entier qu'il faut à la race humaine, sans exploitateur et sans exploité. » (Louise Michel)